



Nos cibles préférées

- ✓ **Entreprises de toutes les tailles et de tous les secteurs d'activités**
- ✓ **En 1ère ligne, capacité jusqu'à 15 millions € en fonction du risque concerné**
- ✓ **Entreprises qui souhaitent réaliser une introduction en bourse**

Une offre adaptée aux besoins des clients :

BusinessGuard :

Notre texte historique, qui intègre toutes les dernières avancées disponibles.

BusinessGuard PME :

Un texte adapté aux PME incluant des garanties renforcées en cas de difficulté des entreprises et une garantie protection juridique en option.

BusinessGuard Association :

Un texte adapté au profil de risque des associations.

Corporate Edge :

Un texte en double langue pour les sociétés implantées à l'international. Un véritable outil de communication fiable et efficace auprès des dirigeants situés à l'étranger.

PACK Dirigeants d'entreprise :

Une solution en ligne pour les sociétés réalisant jusqu'à 100 millions € de chiffre d'affaires.

Texte SPAC :

Une solution adaptée proposant notamment une couverture d'assurance jusqu'à la réalisation effective de la transaction pouvant aller jusqu'à 24 mois maximum.

Nous pouvons proposer les produits complémentaires suivant :

- Rapports sociaux
- Protection sociale complémentaire
- Fraude commerciale
- Enlèvement & Extorsion

Des innovations

AIG a été le premier assureur à proposer les extensions de garanties Faute non séparable, Fonds de prévention, Frais d'investigation préliminaire...

AIG reste le seul assureur en France à proposer :

- La garantie des frais de conseil en cas d'action en report de la date de cessation des paiements
- La garantie des frais de conseil en cas de référé expertise dans le cadre d'une liquidation judiciaire
- Pour les PME, la garantie fonds de prévention étendue aux frais d'expert en cas de situation de rupture de crédit bancaire
- Une garantie Brexit
- L'extension des garanties à la prise en charge des frais d'expert de l'AFA (Agence Française Anti-corruption) pour les personnes morales mises en cause pour des faits de corruption, trafic d'influence, fraude fiscale, et toute infraction connexe lorsqu'elles ont conclu une Convention Judiciaire d'Intérêt (CJIP) avec le Procureur de la République en amont de l'action publique.

Nos points forts



L'expertise de la souscription

- La plus grande équipe de souscription du marché, dédiée aux Lignes Financières.
- Nos équipes sont compétentes pour expliquer les risques auxquels les dirigeants peuvent être exposés et leur proposer la protection adéquate.



La gestion des sinistres

- Une équipe de 11 spécialistes dédiés aux Risques Financiers, basée à Paris.
- Une expertise reconnue en gestion des sinistres, notamment complexes, à enjeux de réputation ou internationaux.
- Plusieurs milliers de dossiers en cours d'instruction chaque année.



Multinationale

- Un réseau inégalé.
- Une expertise dans la mise en place de couvertures sur-mesure répondant aux réglementations locales : plus de 200 programmes internationaux déployés depuis la France.
- Des outils et services à la disposition des Risk Managers et des courtiers pour suivre le programme global.



Un assureur à vos côtés

Accompagnement au quotidien de nos courtiers dans la compréhension et l'analyse des risques via par exemple des formations en ligne éligibles à la DDA et des livres blancs.

Votre contact

Jonathan Hasson

Responsable Souscription Institutions Commerciales & Souscription structurée
jonathan.hasson@aig.com